

Le communiqué du Conseil des Ministres du 06 mars 2019

Le Président Macky SALL a réuni le Conseil des ministres, mercredi 06 mars 2019 à 11 heures au Palais de la République.

A l'entame de sa communication, le Chef de l'Etat présente ses meilleurs vœux à toute la Communauté chrétienne et prie avec l'ensemble de la Nation, en ce temps de Carême, période de dévotion et de ferveur religieuse, pour un Sénégal prospère et solidaire dans la paix.

Appréciant la proclamation officielle des résultats de l'élection présidentielle du 24 février 2019, marqués par l'élection, au premier tour, du Président Macky SALL, candidat de la Coalition BENNO BOKK YAAKAAR, avec 58, 26 % des suffrages exprimés, le Président de la République se félicite de la forte mobilisation des électeurs, avec un taux de participation de près de 67 %.

Poursuivant sa communication autour de la célébration de la Journée internationale de la femme, ce 08 mars 2019, le Chef de l'Etat remercie et félicite toutes les femmes du Sénégal et de la Diaspora tout en magnifiant leurs efforts inlassables, leurs contributions significatives au développement national et à la stabilité de notre société.

Dans ce contexte, le Président de la République salue, au nom de la Nation, la mémoire de Madame Maïmouna Ndongo Kane Magistrate émérite, ancienne Ministre, avocate remarquable de la cause des femmes, arrachée à notre affection vendredi 1er mars 2019.

Ainsi, le Chef de l'Etat présente ses condoléances les plus attristées à sa famille éplorée, à la Magistrature et aux femmes du Sénégal, suite à la disparition d'une militante exemplaire de la solidarité nationale et du Bien-être familial.

Par ailleurs, appréciant le développement de l'industrie cinématographique sénégalaise, le Président de la République salue la participation honorable du Sénégal à la 26ème édition et à la célébration du 50ème anniversaire du Festival Panafricain du Cinéma et de la Télévision de Ouagadougou (FESPACO).

Dans ce cadre, le Chef de l'Etat félicite les cinéastes sénégalais, notamment les réalisatrices Angèle Assie Diabang et Khadidiatou Sow pour les distinctions spéciales obtenues lors de ce grand rendez-vous culturel africain.

A cet égard, rappelant l'impératif de produire le répertoire des films sénégalais et de veiller au repositionnement des Rencontres cinématographiques de Dakar (RECIDAK) dans l'agenda international du Cinéma, le Président de la République réaffirme son engagement à consolider la relance durable du cinéma sénégalais.

Enfin, suite au décès du regretté artiste, chanteur et compositeur de musique traditionnelle Saloum DIENG, le Chef de l'Etat a présenté ses sincères condoléances aux proches et amis du défunt, à toute la famille de la culture, avant de terminer sa communication sur le suivi de la coopération, des partenariats et son agenda diplomatique.

Le Premier ministre a adressé au nom du Gouvernement ses vives félicitations et ses prières ardentes au Chef de l'Etat pour sa brillante réélection à l'issue du scrutin du 24 février 2019. Il a ensuite rendu compte de la coordination des activités gouvernementales.

Le ministre des Affaires étrangères et des Sénégalais de l'Extérieur a fait le point de la situation sous régionale, africaine et internationale.

Le ministre de l'Economie, des Finances et du Plan a fait le point de la conjoncture nationale et internationale.

Au titre des textes législatifs et réglementaires, le Conseil a examiné et adopté :

- le projet de décret portant création de la réserve urbaine naturelle de la grande Niaye de Pikine.

Le Secrétaire Général du Gouvernement,

Porte-parole